



Je suis en abandon de poste et j'ai trouver du travaille allieur

Par **pierre229**, le **10/04/2014** à **12:07**

bjr j'ai un contrat de travail en cdd de 6 moi ca fait 5 mois que je travail et ca ne va pas avec mes colegue j'ai donc arreté de travailler je ne vais plus travailler je suis en abandon de poste et mon contrat ce termine dans 1 mois et j'ai trouver du travaille allieur je risque quoi?

Par **P.M.**, le **10/04/2014** à **17:14**

Bonjour,

Répetons que l'abandon de poste est toujours une mauvaise méthode puisqu'il serait possible de rechercher un accord amiable écrit avec l'employeur et un avenant raccourcissant le terme du CDD...

Vous n'êtes pas libre de tout engagement net le nouvel employeur ne devrait même pas vous embaucher, le précédent pourrait lui réclamer des dommages-intérêts pour déloyauté ainsi qu'à vous-même en plus que la réparation du préjudice subi par l'entreprise par la brusque rupture du CDD...